

Communiqué de Presse – 6 novembre 2019

Paris EUROPLACE **accueille le lancement par la République populaire de Chine** **de sa première émission souveraine en euro, à Paris**

Paris, 6 novembre 2019 – Le Ministère des Finances de la République populaire de Chine a annoncé ce jour à Paris le lancement d'une émission obligataire souveraine en euro en présence de sa Vice-Ministre de Finances, Madame Zou Jiayi.

Cette opération marque la reconnaissance par la République populaire de Chine des atouts de la Place de Paris, et notamment la capacité des banques françaises et internationales présentes en France, d'accueillir ce type d'émission en euro, à l'intention des investisseurs internationaux.

A l'occasion de son déplacement en Chine qui s'achève aujourd'hui, Emmanuel Macron s'est félicité de la décision de son homologue, XI Jinping, de choisir la place de Paris pour sa première émission d'obligations en euros depuis 2004 pour un montant de 4 milliards d'euros. « *C'est une marque de confiance à l'égard de notre place financière* », a déclaré Emmanuel Macron.

Arnaud de Bresson, Délégué Général de Paris EUROPLACE, souligne que « *cette opération confirme la perspective d'accueillir à Paris les prochaines émissions en euro d'entreprises chinoises. Elle va permettre, en effet, de leur donner un benchmark pour leur faciliter l'émission en euro. Dans cette optique, Paris EUROPLACE entend accélérer ses contacts en direction de ces entreprises et la coopération financière entre la Chine et l'Europe dans le sens des recommandations formulées par le Président de la République.* »

À propos de Paris EUROPLACE

Paris EUROPLACE est l'organisation en charge du développement et de la promotion de la place financière de Paris et de l'industrie financière française, en Europe et au plan international. Elle regroupe tous les intervenants de la place financière de Paris : plus de 400 membres, comprenant les grandes entreprises industrielles, comme de nombreuses PME/ETI, les investisseurs – sociétés d'assurance, gérants d'actifs, investisseurs institutionnels –, les banques et intermédiaires financiers, les cabinets de conseil, avocats et comptables, les Autorités de marché de la place de Paris et les collectivités locales. Paris EUROPLACE anime des groupes de travail « de place » pour définir les axes stratégiques de développement de la place de Paris et proposer les réformes nécessaires pour améliorer son attractivité. Paris EUROPLACE développe, par ailleurs, une action énergique pour la promotion de la place de Paris au plan international et pour contribuer aux travaux européens et internationaux en matière financière.

<https://www.paris-europlace.com/fr>.

Twitter : @europlice

Contact Presse :

Arnaud de BRESSON – Tel : +33 (0)1 70 98 06 30

E-mail : bresson@paris-europlice.com